

Rapport d'activité de la Commission du standard et technique 2014

La Commission du standard et technique, abrégée CST, est compétente pour toutes les questions liées au jugement, au standard et au domaine technique. Elle est formée des membres suivants: Michel Bovet, Andy Kräuchi, René Schlauri, Marcel Strässle et Urs Lochmann. De plus, Martin Wyss sert de relais avec la fédération et participe aux réunions. Pour garantir la collaboration avec la Commission de formation, celle-ci reçoit à chaque fois une invitation et le procès-verbal et est représentée lorsque des points importants sont à l'ordre du jour.

Réunions

La plupart d'entre nous ayant plus d'une heure de route, nous essayons de faire un minimum de réunions et effectuons de nombreux travaux préparatoires à domicile, afin que l'ordre du jour puisse être expédié rapidement. L'an dernier, nous avons tenu quatre réunions en soirée. Pour offrir un aperçu de nos activités, j'ai décrit en détail les points les plus importants. En voici les contenus:

Thèmes

1^{re} réunion:

Comme le système de jugement de la prochaine saison d'exposition devait être légèrement adapté au système de jugement pour l'Europe, il fallait le préciser dans l'avant-propos du standard. Une grande partie des préparatifs a été réalisée par Andy Kräuchi et il n'a fallu que quelques corrections. La fédération nous a chargés de réviser le programme informatique d'exposition qui n'était plus à jour. Plusieurs désignations de variétés de coloris n'étaient pas encore actualisées et quelques nouvelles races et variétés de coloris n'y figuraient pas encore.

Il a été question des modifications préparées par la BZA en collaboration avec la Commission européenne du standard.

Des informations ont été données sur les points figurant à l'ordre du jour de la réunion de la Commission européenne du standard qui se tient chaque année en mars. Un autre point de l'ordre du jour était la couleur de la queue de la Hambourg doré pailleté noir. Selon le standard, celle-ci doit être noire et le juge ne doit pas se faire influencer par l'Appenzelloise huppée doré pointé noir, car, chez cette race, la queue doit être aussi brune que possible, avec des paillettes terminales noires. Il a été prévu que les juges avicoles seraient informés une fois encore de cette particularité lors du prochain CR.

2^e réunion:

Elle a été consacrée entièrement au programme d'exposition. Il a fallu tout d'abord définir la forme à adopter pour les corrections. Nous avons finalement choisi une procédure commune. La voie la plus simple consistait à prendre le standard depuis le début, race après race et coloris après coloris. Ce n'est qu'ainsi que d'éventuelles différences pourraient être détectées. Une autre particularité vint s'ajouter, car, dans le standard, pour quelques races, de canards surtout, toutes les variétés de coloris sont reconnues (sauf chez le Barbarie), avec ou sans huppe. Cela signifiait que chez ces

rares, il fallait mentionner toutes les variétés de coloris et à chaque fois avec ou sans huppe. Nous avons rapidement constaté que le travail allait prendre beaucoup plus de temps que prévu. Nous avons donc décidé de poursuivre ce travail en petits groupes. Nous avons formé trois équipes régionales de deux qui pouvaient ensuite se retrouver à domicile et n'avaient pas besoin de se déplacer à Zofingue pour cela. L'ensemble des races et variétés de coloris ont été réparties entre les groupes. Nous avons ainsi pu maîtriser cette tâche en une à deux réunions supplémentaires. N'oublions pas que toutes les modifications ont dû être traduites en français par Michel Bovet.

3^e réunion :

Les corrections apportées à l'avant-propos ont été intégrées et réparties une nouvelle fois. Finalement, le tout a été remis à Martin Wyss, qui s'est occupé de l'impression. Il a été informé sur l'état des travaux pour le programme d'exposition. Les corrections apportées ont été rassemblées sur une liste par Walter Gloor et Urs Lochmann. Ensuite, la liste a été transmise à Michel Bovet pour traduction et finalement à la fédération, pour remise des corrections aux spécialistes qui ont élaboré pour nous ce programme. Michel et Urs ont informé sur la réunion de mars de la commission EE du standard. Un temps considérable est toujours consacré à la discussion des nouveautés en élevage annoncées par les pays. Il y a là quelques points à respecter. S'agit-il véritablement d'une nouvelle race qui n'est pas encore élevée, éventuellement sous un autre nom, dans un autre pays? Les aspects éthiques et relevant de la protection animale ont-ils été suffisamment pris en considération? L'appellation choisie risque-t-elle de provoquer quelques conflits? En outre, il a été signalé que les cailles pondeuses étaient déjà exposées en France, en Belgique et aux Pays-Bas. La rencontre internationale des juges aura lieu à Ponzano/Vénétie, Italie, où il sera tenté de rester au niveau élevé de Rust/A. Il y sera question de races régionales, mais aussi internationales, pour susciter la discussion et permettre un jugement plus uniforme au niveau européen.

Il a été question des cailles pondeuses. Il semble que cela soit une demande pressante des éleveurs. Ce sujet n'est pas facile à aborder, car il s'agit de cailles élevées à des fins industrielles, en plusieurs variétés de coloris. Sur ce plan, les discussions sont parfois empreintes d'émotion. Il y a les partisans et les adversaires. Les uns évoquent les hybrides de ponte, qui ne peuvent pas non plus être exposées. Les autres renvoient aux pintades, qui ont aussi été domestiquées à des fins industrielles et qui existent aujourd'hui en plusieurs variétés de coloris. Il y a encore d'autres points à éclaircir, afin de pouvoir les placer au bon endroit. Certainement pas avec les volailles d'ornement, car nous ne reconnaissons que les formes sauvages. Il pourrait être de nouveau question de la décision de ne pas autoriser les mutations. Toutefois, nous ne voulons pas tout mélanger! Nous avons décidé de donner une chance aux éleveurs des cailles de ponte. Ils ont reçu une place à la Nationale qu'ils ont utilisée comme plateforme publicitaire et y ont présenté une vaste palette de variétés de coloris. Nous avons eu la possibilité d'étudier les animaux et de nous faire une idée pour la suite de la procédure.

Pour la Nationale, les prix des champions suisses seront attribués pour la première fois par groupes de race. Un règlement a été rédigé.

4^e réunion :

L'avant-propos figurant dans les nouvelles modifications du standard a été remis à tous les juges.

Des informations ont été données sur la rencontre des juges en Italie. Elle a été parfaitement organisée et les exposés et les discussions des animaux ont convaincu. Les races suivantes ont été étudiées : Valdarno, Livourne, Pékin, Canard de Vénétie, Poule soie, dindons italiens, Padoue, Poule hollandaise huppée, Ko Shamo et les différents types de crêtes perlées. 55 participants étaient présents, représentant 18 nations. Cette rencontre avait lieu en même temps que celle de la section pigeons et était organisée dans un hôtel de campagne, avec un grand jardin où les animaux étaient présentés dans des pavillons et des tentes. Cette réunion fut une des meilleures de ces dernières années et des informations importantes ont pu y être fournies. Un autre sujet de la rencontre était la couleur de l'iris de la Hambourg dorée, qui n'est pas identique à celle des naines. Dans le pays d'origine, on estime qu'en raison de la faible diffusion de la grande race, la couleur de l'iris ne doit pas être adaptée à celle des naines. Un rapport de situation a été présenté pour le Chanteur du Kosovo. Un descriptif a été préparé par la commission EE du standard. La Sicilienne a de nouveau été présentée et il a été constaté que les sujets présentés jadis pour l'admission en Allemagne étaient beaucoup trop foncés et étaient probablement issus de la Welsumer. La Sicilienne doit être saumon doré et non saumon doré brun. Les dates des réunions de la CST ont été fixées pour 2015.

Exposition de races ou variétés de coloris ne figurant pas au standard

Sur ce plan, la Suisse est relativement ouverte et offre la possibilité d'exposer ces animaux, dans la mesure où un standard officiel, avec un « traduction » correspondante, est joint à l'inscription. Ce document est ensuite remis au juge et sert de base pour le jugement. Cela fonctionne assez bien. On entend çà et là des éleveurs demander quand « leur » race ou variété de coloris entrera enfin au standard. Cela est clairement décrit dans l'avant-propos du standard. Avant le 1^{er} février, le président de la Commission du standard doit recevoir les cartes de jugement des trois dernières années. Les animaux doivent avoir été exposés dans les deux sexes. La CST décidera ensuite s'ils ont été exposés en qualité suffisante, et, en cas de décision positive, elle organisera toute la suite des opérations pour que la race entre au standard lors des prochaines modifications de celui-ci.

Membres

Depuis de nombreuses années, Andy Kräuchi est juge et chef-juge avicole confirmés. Il a décidé d'arrêter son activité de juge à la fin de la prochaine saison d'exposition. Cela l'a incité à quitter également la CST. Nous déplorons cette décision. Avec son départ, nous perdons un magnifique camarade et un collaborateur actif. Au nom de toute la CST, je remercie Andy de son engagement pour l'élevage des volailles de race et lui souhaite tout de bon pour la suite, et surtout une bonne santé. Je remercie également mes collègues de la commission de leur appui et de leur excellente coopération.

Urs Lochmann
Président de la CST